

SYNTHÈSE DE LA RÉUNION DE COORDINATION

du 5 février 2026

Présent-es : Tom, Melvin, Thierry, Julie, Claire D, Jeanne, Nathalie, Jérémie, Catherine, Isabelle, Damien, Léonore, Cathy

Invité-es : Vincent, Gérard, Une journaliste de France Culture, Jacques Tessier (de Najac)

PRINCIPALES INFORMATIONS ET DÉCISIONS

■ **Présence de deux journalistes à cette réunion de coordination**

Deux journalistes sont présent-es à cette réunion de coordination.

Une journaliste de France Culture est venue toute la journée pour voir comment nous mettions en œuvre notre fonctionnement participatif si singulier. Elle a participé dans l'après-midi au groupe opérationnel et participe ce soir à la réunion du groupe de coordination. Elle réalise des captations audio de nos débats et des interviews individuels de quelques membres de notre équipe.

Jacques Tessier (de Najac), est lui aussi journaliste et vient assister à notre réunion de coordination pour voir comment nous fonctionnons. Il va interviewer Claire D et Julie pour en savoir plus.

■ **Salle voutée pour le carnaval et feu de Monsieur Carnaval**

Le collectif d'organisation du carnaval nous demande s'il serait possible que la salle voutée de la Commanderie leur soit mise à disposition le jour du carnaval, le samedi 28 mars. L'idée est qu'en seconde partie de soirée, vers 22h, le collectif carnaval y organise une soirée DJ + bar pour les participant-es au carnaval.

Le collectif d'organisation du carnaval nous demande également s'il serait possible que le feu de Monsieur Carnaval soit fait sur le parking de la commanderie.

→ Pour rendre ce projet de prêt de salle voutée possible, nous suggérons au collectif carnaval de passer par une association du village, Été de Vaour ou Vaour en fête, qui en fera la demande à la Mairie.

→ Vincent va se rapprocher de l'Été de Vaour ou de Vaour en fête, pour voir si en tant qu'association, ils accepteraient de piloter ce projet et donc de faire la demande de prêt de la salle voutée à la Mairie.

→ Concernant le feu de Monsieur Carnaval, la Mairie accepte l'utilisation du parking de la Commanderie, dans la mesure où le collectif qui organise le carnaval s'engage à nettoyer le lieu et le laisser parfaitement propre. Attention à ne pas laisser notamment des clous de palettes, etc. Le collectif carnaval aura la responsabilité de l'évènement et en assurera la gestion, notamment la mise en place et le retrait des barrières de sécurité, etc.

→ La Mairie prendra un arrêté municipal afin d'interdire le stationnement des voitures sur le parking, ce jour-là.

■ **Place de stationnement pour personnes à mobilité réduite, place du Coq**

Un panneau sera très prochainement disposé sur un mur place du Coq, pour indiquer la place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite, qui se rendent notamment au cabinet médical. Le marquage au sol de cette place de parking sera fait une fois que le revêtement du sol de la place sera refait.

→ Nous allons relancer l'artisan pour cette réfection.

▪ **Place de stationnement pour personnes à mobilité réduite à proximité immédiate du bar associatif** **Atmosphère**

Atmosphère a pour projet de réaliser le branchement électrique de la halle au réseau électrique, ainsi que la réalisation, juste à côté du bar, d'une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite. Cette place servirait également pour les personnes qui accompagnent les enfants à l'aire de jeux.

Parallèlement, la commune souhaite réaliser un éclairage pour le terrain de pétanque et pour l'escalier menant au grand champ.

Ces travaux pourraient être concomitants, notamment pour une meilleure efficacité technique et financière dans leur réalisation.

→ La Mairie donne un accord de principe à poursuivre la réflexion et l'étude de ce projet à plusieurs sous-projets. Des devis vont être demandés.

▪ **Panneaux pédagogiques « Les oiseaux de Grésigne »**

La commission Transition écologique informe que trois panneaux pédagogiques sur les oiseaux de Grésigne, seront prochainement installés sous le préau en face de l'église.

▪ **Rencontre habitant-es / Été de Vaour**

L'Été de Vaour a proposé aux Vaourais-es un temps de rencontre pour renforcer les liens entre l'association et les villageois-es.

Ce sera aussi l'occasion de revenir sur le forum de consultation de la population de mars 2022, qui avait été porté par l'Été de Vaour.

De même, sera abordé le 40^{ème} festival de l'Été de Vaour qui va avoir lieu cet été.

Ce temps de rencontre aura lieu le mercredi 11 février et sera suivi d'un repas partagé.

Plusieurs membres de notre équipe de coordination vont y participer, notamment pour être en soutien de l'Été de Vaour pour l'organisation.

▪ **Budget 2026**

Nous travaillons actuellement sur la préparation du budget communal 2026. Ce budget sera soumis à l'arbitrage et voté par la prochaine équipe municipale après sa prise de fonctions.

Prochaines réunions de coordination

Jeudi 12 février à 17h

Jeudi 26 février à 17h